



**SECTION DES
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
DDFIP
DRDDI**

COMPTE RENDU CHS-CT du 11 Octobre 2018

Déclaration liminaire des élus FO-FINANCES 64 au CHS-CT

Madame la Présidente,

Une fois de plus, le Ministère de l'Action et des Comptes publics va voir ses effectifs réduits de 2283 postes dont 2130 rien qu'à la DGFIP.

Depuis 2000 ce seront au final plus de 32400 ETP qui auront été supprimés à la DGFIP.

Cette nouvelle « saignée » ne sera pas sans conséquences sur les conditions de travail déjà très dégradées des agents.

M Darmanin, fin août, a visité le Centre de Contact flambant neuf, il ne s'est pas risqué à visiter une Trésorerie peuplée.....d'un agent ou devrait-on plus communément dire dépeuplée d'agents. Il est vrai, que ces Communes au sein desquelles résident ces irréductibles Gaulois réfractaires au tout numérique, n'entendent rien à la modernisation de l'État !

La modernisation de l'État se fait, en premier lieu, à marche forcée sur le dos des agents de la DGFIP qui y laissent leur santé, le tout dans une indifférence générale, sans aucune maîtrise sur les risques psychosociaux à tel point qu'après la médiation nous avons droit à une cellule d'assistance psychologique aussi bien pour les agents que les « managers ».

Le parapluie des responsabilités est ouvert, il serait vain de croire que pour autant ces dernières s'en trouveront diluées car celle du « Chef de Service » du Département est toujours bien réelle.

Sur un plan local, les RPS pèseront sur beaucoup de postes et services. Quelles sont les mesures préventives ou curatives concrètes que vous comptez apporter à ces structures ?

FO-Finances64 dénonce la mise en place des palliatifs par le biais de nouvelles règles de gestion qui tendent vers la mobilité forcée des personnels, le télé-travail et le travail à distance.

A ce titre, les agents des SIE de Pau (Nord et Sud) sont forts mécontents des conditions dans lesquelles vont se faire la fusion (sous-effectifs chroniques -6 impactant les cellules RAR et Comptabilité, transfert de tâches du pôle transverse vers Bayonne, problèmes organisationnels).Ils ne souhaitent qu'une chose conserver leurs tâches avec les effectifs nécessaires au bon fonctionnement de leurs services.

Les agents des SIP de Pau s'interrogent également sur les conditions d'installation. Leurs desiderata seront-ils pris en compte? "

Dans le cadre des futures restructurations le CHS-CT disposera-t-il d'une fiche d'impact au sujet du service Dépense ?

Nous avons appris que des travaux de peinture avaient été diligentés à la DDFIP. Les représentants FO-Finances 64 espèrent qu'ils se feront hors la présence des personnels quand bien même la peinture serait sans odeur.

Enfin, les représentants FO-Finances 64 attire votre attention sur la situation particulière que vivent les agents de la Trésorerie de Nay. En effet, la climatisation réversible a rendu l'âme. Les agents à l'approche de l'hiver ne veulent pas revivre l'épisode de l'an passé. La Mairie, propriétaire des locaux ne semble pas faire preuve de diligence. Nous vous demandons, si cela n'est déjà fait, d'intervenir auprès de la Mairie et de lui rappeler ses devoirs de propriétaire !

Les représentants FO-Finances64 suivront, comme ils le font à chaque fois qu'ils sont saisis , avec une attention particulière, l'ensemble de ces dossiers en concertation avec les collègues.

Après désignation du Secrétaire élu par les Représentants des Personnels (CGT) et mise à jour du tableau des membres de C.H.S-C.T, le Procès-Verbal de la réunion du C.H.S-C.T 64 du 14 juin 2018 a été approuvé à l'unanimité.

Notons au passage, que le Médecin de prévention prendra sa retraite en janvier 2019.

En réponse à notre liminaire la Présidente a apporté les précisions suivantes :

- Elle accompagne et porte ses projets tout en mettant sur pied des groupes de travail. L'objectif est de prioriser les travaux et de favoriser la participation des agents dans les restructurations.

Elle ne peut pas par contre apporter toutes les solutions aux suppressions d'emplois que subit le département.

- Au sujet de la cellule d'écoute, selon ses dires, c'est un outil supplémentaire. Pour autant, elle entend traiter toutes les situations locales.

L'Assistante Sociale et le Médecin de Prévention ont fait part de leur étonnement en découvrant la mise en place de cette cellule.

Nos commentaires : nous sommes intervenus pour préciser le ressenti des collègues lesquels, apprenant l'existence de cette cellule, n'ont pu s'empêcher d'établir la comparaison avec France Télécom/Orange ». Les représentants FO-Finances64 ne sont pas dupes, la Direction Générale met en place un tel système eu égard à la saignée des effectifs à la DGFIP générant des répercussions importantes sur les conditions de travail et la santé des agents. La phrase «favoriser la participation des agents aux restructurations » nous laisse quelque peu dubitatif....nos collègues des SIE de Pau apprécieront !

Par ailleurs, l'Assistante Sociale s'est inquiétée de la réorganisation du Service RH qui n'est pas en mesure pour l'instant de lui communiquer des éléments habituellement fournis dans le cadre de la prévention (éléments sur la maladie).

Cela a été l'occasion pour les représentants FO-Finances 64 de revenir sur les conditions de cette restructuration en indiquant que la Présidente en tant que Directrice avait réduit les effectifs du RH alors qu'à notre sens rien ne l'y obligeait à l'instar d'autres départements où cela s'est fait différemment. Nous l'avions rappelé l'an passé quand nous avons été les seuls à l'époque à demander la fiche d'impact RH (les agents avec les restructurations avaient besoin d'un service RH de proximité étoffé).

Espérons qu'il n'en soit pas ainsi du Service Dépense en 2019, pour lequel également nous sommes les seuls à avoir demandé (cf déclaration liminaire) cette fiche d'impact.

► Suite donnée à la demande d'expertise agréée concernant le projet de centralisation régionale de la T.I.C.P.E sur le Bureau de la Douane de Bayonne,

d'une part, et la centralisation interrégionale des T.I.C.G.N – T.I.C.F.E – T.I.C.C sur le Bureau de la Douane de Bassens, d'autre part (pour avis) ;

Malgré les explications fournies par l'Administration des Douanes, l'ensemble des représentants des OS ont maintenu la demande d'expertise. L'Inspecteur Santé Sécurité Travail a donc demandé à la Présidente de saisir l'Inspection du Travail.

► **Rapport d'activité 2017 de la médecine de prévention ;**

Ce rapport n'appelle aucun commentaire de notre part.

► **Comptes-rendus des visites de site : B.S.I Dax – P.R.S – Trésorerie de Lescar ;**

Les membres du CHS-CT ayant participé à ces visites ont souligné la qualité de l'accueil réservé par l'ensemble des agents. La délégation a retranscrit fidèlement les observations de nos collègues (problèmes effectifs, organisationnels, matériels etc.....). Elle a également souligné l'échec ressenti par les agents de Lescar lors de la médiation(suivi, préconisations etc.....).

Bien sûr, la Direction n'a pas partagé cet avis. Elle estime que c'est grâce à la médiation que la Direction Locale a pu prendre les décisions opportunes.

► **Accueil C.F.P de Bayonne et redéploiement de services dans les locaux des C.F.P Pau Orléans et Pau Monpezat : avis de l'I.S.S.T au titre de la Santé et de la Sécurité au Travail ;**

Sur Bayonne Vauban, M Espinat (ISST) a précisé que les box E,F et G (les représentants FO-Finances 64 avaient souhaité attendre le rapport de l'ISST avant de se prononcer cf CHS-CT de juin 2018) étaient conformes eu égard à la réglementation en vigueur. Il a tenu à préciser que « contrairement aux allégations d'une OS les fenêtres de ces box s'ouvraient , les ouvrants sont sur chassis mobiles».Il a même proposé un plan de disposition des bureaux afin de favoriser la « fuite » éventuelle d'un agent face à un contribuable récalcitrant. Enfin il a préconisé l'octroi de lampadaires.

Quant à Monpezat et Orléans l'ISST a validé les surfaces utiles, pour mémoire (12m²/agent en retenant les salles de réunion, formation et couloirs dès lors qu'il y a éclairage). Il a évoqué la notion de 0,80m en largeur afin que l'agent ne cogne une armoire ou un autre collègue en bougeant.

Quant aux problèmes d'accueil la Direction a tenu à apporter les précisions suivantes :

- sur Vauban il convient de paramétrer le GFA de façon correcte afin de fluidifier l'accueil (ce paramétrage se fait en local à l'initiative des Chefs de Service voire des agents). Toujours pour Vauban, elle signale qu'avant il y avait une queue de 50m dehors désormais « elle n'est que de 30m »..... que le GFA est perfectible , qu'il convient de paramétrer le bouton « caisse » et de poster un agent du service civique afin de faciliter les démarches des usagers ;

- pour Pau Orléans, la Direction a réitéré ses propos sur le GFA. Selon elle, le problème des écrans a été réglé **suite à son passage avant le CHS-CT** (même réflexion que pour Vauban afin de fluidifier la file).

► **Présentation par l'I.S.S.T du guide de prise en compte des conditions de travail dans la conduite de projets ;**

Pour l'ISST c'est tout simplement l'enrichissement de la fiche d'impact. Ce guide incite les Directions à prendre en compte les conditions de travail touchant aux restructurations (mobilisation de tous les acteurs avec l'ambition d'établir de la prévention dite primaire, c'est à dire identifier le plus en amont possible les risques générateurs de tension au travail) .

► **Point sur les fiches de signalement** ;

Point à l'ordre du jour alors qu'il n'y avait aucune fiche.

► **Point sur les accidents de travail** ;

Ce point n'appelle pas d'observations particulières.

► **Examen des Registres Santé et Sécurité au Travail** ;

La Direction nous a informé que l'hélice concernant la climatisation réversible de la Trésorerie de Nay avait été commandée, que le prestataire attendait la pièce pour intervenir. Suite à notre déclaration liminaire la Directrice a souhaité, en effet, que les agents ne revivent pas les affres de l'an passé (dont acte!).

Nous avons dénoncé l'inertie de la Mairie en tant que propriétaire. Nous avons également précisé que le caractère tardif de l'inscription au registre sécurité était la conséquence d'une absence de réponse de la Direction.

Nous avons précisé qu'il faudrait toutefois que la Direction soit très attentive sur le sujet, la réparation ayant été faite à la « Mac Gyver » , il se pourrait qu'il y ait des dommages collatéraux plus importants lorsque cette hélice a cédé.

► **Programme d'intervention 2018 du C.H.S-C.T des Pyrénées-Atlantiques - Avis du Comité (unanime pour):**

Le Comité a avalisé les projets suivants pour la DDFIP :

- Achat de 2 Parkas pour les géomètres (236,52€) ;
- Acquisition de 3 lampadaires pour Vauban (1393,79€) ;
- Equipements de sécurité pour certains agents de BIL (350€) ;
- Divers frais de secrétariat (155€).

Des formations auront lieu à la DDFIP à l'attention des agents au sujet du positionnement sur les postes de travail.

Des exercices d'évacuation sont programmés à la DDFIP et aux Douanes.

► **Questions diverses.**

► la réintégration des heures des agents au Centre de Contact.

Suite à la saisine d'un agent du CDC nous avons contacté en amont du CHS-CT le service RH. Nous savions que le Chef de Service du CDC avait fait le nécessaire auprès de la Direction en signalant un dysfonctionnement dans Sirhius. Que le problème avait été signalé à la DG. Cette information a été communiquée à la Collègue du Centre de Contact qui nous avait saisi avant le CHS-CT.

La réponse de la Direction en CHS-CT a été conforme à nos informations. Le Chef de Service et ses Adjoint(e)s devront systématiquement procéder à des corrections manuelles.

Par contre la Direction a apporté une information complémentaire, la correction de ce dysfonctionnement va attendre, la paye des agents étant prioritaire.

Vos représentants FO-FINANCES 64 à ce CHSCT

Jean BERNET - Titulaire (Trésorerie Oloron)
Sonia PUCHEUX excusée (BSI Pau)
Nathalie SABATHE – Titulaire (BSI Cambo)
Majdouline FASSI-FEHRI Suppléante (Centre de Contact)
Myriam CANNONE-Experte(Sip Pau Sud)